



Garantie hypothécaire

Par **Gaston Brim**, le **08/10/2019** à **12:09**

Bonjour,

Il y a quelques années j'ai vendu des biens à un ami pour une somme conséquente, mais celui-ci ayant eu des difficultés revendre ces mêmes biens m'a demandé à étaler le paiement sur 5 ans. Malheureusement il est décédé il y a 2 ans, son épouse fait ce qu'elle peut pour me rembourser mais il faudra plus de temps que prévu. Elle est propriétaire de plusieurs biens immobiliers et j'aimerais garantir ma créance.

J'ai plusieurs questions :

> une prise d'hypothèque est-elle possible ? si oui je suppose qu'il faut que nous prenions contact avec un notaire ?

> est-ce la meilleure solution ?

> existe t-il d'autres possibilités ?

Je vous remercie pour vos conseils.

Cordialement,